

APPENDICE No 3

montant perçu en 1922 fut de \$57,672, laissant au 31 décembre 1922 un montant d'arrérages de \$25,591, dont \$3,854 ont été perçus depuis le premier janvier, ce qui fait une balance d'arrérages de \$21,737 pour le territoire de l'Alberta, soit 1.61 p. 100 du capital prêté.

Le président:

Q. J'aimerais vous poser une question. Voulez-vous comparer ces pourcentages avec celui d'une période, disons, de cinq années?—R. Ils sont plus élevés maintenant.

Q. Beaucoup plus?—R. Oui, beaucoup plus.

Q. Parce que ce mode de comparaison donnant 2 p. 100 du capital, le pourcentage ne paraît pas bien élevé à côté du capital, tandis qu'en le comparant au taux de l'intérêt, il devient 25 p. 100.—R. En effet, cela semble plus sérieux, monsieur le président. J'aurais probablement dû suivre ce dernier mode de comparaison; je puis reprendre les données en commençant par les prêts de Winnipeg. Les \$16,210 d'arrérages dans la ville de Winnipeg se trouvent sur 37 prêts. Pour les prêts sur fermes dans le Manitoba, le montant des arrérages porte sur 346 des 777 prêts, soit 44.53 p. 100 du nombre des prêts. Dans le sud-est de la Saskatchewan, comprenant le district Estevan seulement, parce qu'en allant vers l'ouest les récoltes sont bien supérieures à celles de ce district, sur 140 prêts, le total des arrérages d'intérêt est de \$56,038.91, représentant 65 p. 100 du nombre total des prêts. A Regina, dans la Saskatchewan, 248 prêts portent des arrérages d'intérêt, dont on peut compter seulement 237, parce que sur les onze autres, l'arrérage est inférieur à \$1; 248 sont des arrérages ce qui donne un pourcentage de 22.24 p. 100. A Saskatoon où nous avons 693 prêts, 148 sont des arrérages représentant 21.24 p. 100. Dans l'Alberta, où nous avons 447 prêts, 60 portent des arrérages, ce qui donne 13.42 pour cent.

M. Sales:

Q. Maintenant, monsieur Bowman, pour vous montrer que nous ne nous intéressons pas seulement à l'Ouest, je voudrais avoir vos statistiques pour l'Ontario.—R. Je n'ai pas les chiffres de nos affaires dans la province d'Ontario; nos prêts sur fermes dans cette province sont diminués à un tel point que nous avons moins de \$3,000,000 placés sur des fermes. Il y a plusieurs années, la compagnie a 53 ans d'existence, mais avant que j'aie pris une part active dans l'administration, alors que j'étais adolescent, le fils du premier président de la compagnie, il y a de cela 30 ou 40 ans, la Mutual Life avait un grand nombre de prêts dans l'Ontario, mais la demande de la part des cultivateurs est devenue si rare que nous avons dû abandonner. Les dépenses d'organisation sont trop fortes, et je crois que le taux d'intérêt était si bas comparé à celui que nous pouvions avoir dans l'Ouest, que les prêts aux cultivateurs d'Ontario ne nous ont pas donné grand profit.

Le président:

Q. A quel taux faites-vous vos prêts?—R. Nous en avons fait à 7 p. 100 dans ces dernières années, et quelques-uns en 1921; d'après ce que je me rappelle, nous avons fait un seul prêt sur ferme en 1922, et le taux était de 6½ p. 100.

M. Gardiner:

Q. Pourquoi, monsieur Bowman, cette différence de taux entre 6½ p. 100 en Ontario et 8 ou 8½ p. 100 dans l'Ouest. Les garanties ne sont-elles pas aussi bonnes dans l'Ouest?—R. Une des raisons, c'est que les frais d'administration sont plus élevés dans l'Ouest. Nos prêts de l'Ouest nous coûtent plus cher d'administration que dans l'Ontario. Ces frais sont pratiquement nuls en Ontario parce que ce service est sous la direction du bureau principal. Certes, nous

[M. Charles M. Bowman.]